LA TAMARISSIÈRE VILLAGE
CAMPINGS ÉCO-CHIC
★★★★

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET RGPD

Article 1 : Réservation de votre séjour et formation du contrat

L'inscription à l'un de nos séjours implique l'acceptation de nos conditions de vente et RGPD ainsi que de notre règlement intérieur et du règlement piscine.

Le paiement de l'acompte du séjour vaut signature par le client du contrat de location aux conditions détaillées dans le devis correspondant, le retour de confirmation par mail vaut signature par le camping.

1.1 - Modalités de réservation :

Votre réservation peut être effectuée :
Par téléphone au 04.67.94.79.46
Par mail : contact@camping-latama.com
Par internet : www.camping-latama.com

Toute réservation d'un séjour au Camping La Tamarissière, qu'il s'agisse d'un hébergement locatif ou d'un emplacement, est nominative et ne peut en aucun cas être cédée, transférée ou sous-louée.

La réservation est considérée comme ferme et définitive uniquement après la réception de l'acompte de 25% du montant total du séjour, du règlement des frais de dossier et le cas échéant de la garantie annulation.

Le solde du séjour incluant les taxes et l'éco-participation, doit être réglé au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée. Pour toute réservation effectuée moins de 30 jours avant le début du séjour, le paiement intégral est exigé dès la réservation.

Le contrat de location n'est effectif qu'après validation par le Camping La Tamarissière, sous réserve de disponibilités et de la conformité du dossier avec le règlement intérieur. Le camping se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute réservation : en cas d'indisponibilité ou si celle-ci est susceptible de ne pas être conforme aux dispositions du règlement intérieur notamment concernant la capacité d'accueil, la composition du groupe, la présence de mineurs non accompagnés ou tout comportement contraire aux règles de sécurité et de respect en vigueur dans l'établissement.

Le fait de soumettre plusieurs préférences d'emplacements ne donne aucune garantie sur l'attribution des hébergements ou emplacements et ne peut pas conduire à une réclamation.

Les noms, prénoms et âges de tous les participants doivent être communiqués au plus tard à l'arrivée. Toute modification de dossier, ou de réservation, doit être notifiée par écrit et fera l'objet d'une validation préalable du camping, sous réserve de disponibilité et d'éventuels frais de modification.

Pour les réservations en hébergement locatif : Pour des raisons de sécurité et de confort, le nombre d'occupants ne peut dépasser la capacité prévue par type d'hébergements (nouveau-nés compris). Dans le cas contraire, à l'arrivée, le camping se réserve le droit de refuser l'accès au logement sans remboursement ou compensation financière.
Un véhicule est inclus par logement, un seul véhicule supplémentaire peut être ajouté à la réservation, moyennant supplément détaillé dans la grille tarifaire.
Les véhicules supplémentaires ne sont pas inclus à la réservation.
Les tentes ou autres installations sont interdites sur la parcelle de votre hébergement locatif.

Pour les réservations en emplacement camping : Chaque emplacement peut accueillir jusqu'à 6 personnes maximum, enfants et bébés inclus.
Une seule installation (tente, caravane ou camping-car) est comprise dans le tarif de base.
Toute installation supplémentaire ou tout dépassement du nombre autorisé fera l'objet d'une facturation additionnelle, conformément à la grille tarifaire en vigueur.

1.2 - Conditions de paiement

1.2.1 - Règlement de votre séjour

Lors de la réservation, le client s'engage à verser un acompte de 25% du montant total du séjour ainsi que les frais de dossier, le cas échéant, le montant de la garantie annulation (voir grille tarifaire).

Le solde de votre séjour doit être réglé au plus tard 30 jours avant la date de votre arrivée pour les séjours en location et en camping.

Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant le début du séjour, le règlement intégral du séjour doit être effectué au moment de la réservation.

En cas de non-paiement du solde dans les délais impartis, le camping se réserve le droit de résilier la réservation de plein droit. Dans ce cas, le logement est remis à la location et les sommes déjà versées resteront acquises à l'établissement, sans possibilité de remboursement ni de report.

1.2.2 - Moyens de paiements

Les règlements de votre séjour peuvent-être effectués :
-par carte bancaire (Visa ou Mastercard) sur notre site internet
-par virement bancaire*
-chèque vacances ANCV* et ANCV Connect*
-chèque bancaire* (français)

*Ces moyens sont acceptés jusqu'à 30 jours avant le début du séjour

1.2.3 - Taxes et éco-participations

Les taxes de séjour et éco-participations sont obligatoires. Elles s'ajoutent au prix du séjour et doivent être réglées selon les tarifs en vigueur au moment du séjour.

Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable, des taxes de séjour, survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour entrainera une modification du montant du séjour.

1.2.4 - Prestations supplémentaires

Les prestations annexes (accès véhicule, location de draps ou serviettes, forfait ménage, animal de compagnie, etc.) sont à régler en supplément, selon la grille tarifaire en vigueur au moment du séjour.

Toute prestation non consommée du fait du client ne donnera lieu à aucun remboursement.

1.3 – Les mineurs

Les mineurs non accompagnés d'un parent ascendant ou d'un représentant légal ne sont pas admis.
L'âge des participants sera contrôlé le jour de l'arrivée. Le non- respect de cette règle entrainera l'annulation de la réservation, le séjour restera dû et aucun remboursement ne sera effectué. Aucune exception ne sera faite.

1.4 – Les animaux

Les chiens sont acceptés dans le camping, dans la limite d'un chien par logement et 2 chiens par emplacement de camping maximum.
Les chiens de catégorie 1 et 2 ne sont pas autorisés dans l'enceinte du camping.

Le propriétaire est responsable à tout moment du comportement de son animal et s'engage à respecter les emplacements des autres clients.
Le propriétaire s'engage à ramasser les déjections de son animal pour maintenir la propreté du camping.
Les chiens doivent à tout moment être tenus en laisse et il est strictement interdit de laisser son animal seul dans le logement ou sur l'emplacement.
Les chiens ne sont pas acceptés au Lagon.

1.5 – Les groupes

Pour toute demande de réservation de groupe, vous devez contacter par mail contact@camping-latama.com .
Après étude de la demande Le Camping La Tamarissière se réserve un droit d'acceptation ou refus de celle-ci.

1.6 - Délai de rétractation

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.221-28 du Code de la consommation).
En conséquence, toute réservation effectuée au Camping La Tamarissière est ferme et définitive dès règlement de l'acompte.

Article 2 : Tarifs et prestations incluses

2.1 - Frais de dossier

Chaque réservation donne lieu à la perception de frais de dossier (voir grille tarifaire) quelle que soit la durée du séjour.

2.2 - Réductions tarifaires promotionnelles

Cottage Parks se réserve le droit d'organiser des opérations promotionnelles dans le respect de la règlementation en vigueur. Les tarifs appliqués dans le cadre de ces opérations sont valables uniquement selon les conditions de vente particulières liées à ces opérations et ne peuvent être accordés pour les ventes effectuées en dehors de celles-ci. Ces promotions ne sont en aucun cas à effet rétroactif ou valables après la date de fin de validité de l'offre.

2.3 - Offre Fidelium

Le Camping La Tamarissière propose un programme de fidélité "Fidelium" destiné à remercier ses clients réguliers.

L'accès au programme Fidelium se fait sur demande d'adhésion auprès de nos réceptionnistes et n'est pas automatique. Cette adhésion est gratuite, libre et ouverte à toute personne de plus de 18 ans ayant résidé pour au moins 2 séjours au sein d'un de nos campings.
Les Tours Opérateurs, comités d'entreprise, résidents à l'année et propriétaires sont exclus de ce programme.

Pour les clients ayant séjourné moins de 5 années consécutives dans un de nos campings, le statut Fidelium Découverte offre une remise à partir du 2e séjour sur la même année, en basse saison sur le tarif alors en vigueur. *(voir annexe dédiée au programme Fidelium)*

A partir de 5 années consécutives de séjour sous le même nom, vous pourrez accéder aux statuts supérieurs : Bronze, Argent et Gold, selon l'ancienneté du client.
Les membres bénéficient notamment de frais de dossier offerts, du choix prioritaire de leur emplacement, et, pour les plus fidèles (Fidelium Gold, à partir de 20 ans), d'un cadeau de bienvenue offert à l'arrivée (dans la limite des stocks).

Les avantages sont personnels, non transférables, non cumulables avec d'autres promotions et réservés aux réservations directes.

Les modalités complètes du programme Fidelium sont précisées dans une annexe dédiée disponible sur demande ou consultable sur le site officiel du camping.

2.3 - Inclus / Non-inclus

Nos prix comprennent : l'hébergement, 1 véhicule, l'accès au Lagon, la consommation d'eau, l'électricité, les équipements nécessaires pour le nombre de personnes correspondant à la catégorie de logement choisie (hors personnes supplémentaires) et l'accès aux animations et activités non payantes.

Nos prix ne comprennent pas : les remorques, les installations supplémentaires (deuxième tente ou véhicule aménagé...) sur les emplacements, les personnes supplémentaires, les animaux, le visiteur journalier, la garantie annulation, les frais de dossier, les participations à la taxe de séjour et éco-participation. Des services supplémentaires sont également proposés en supplément : linge de lit et de toilette, kit bébé... (voir grille tarifaire)

Article 3 : Annulation et modification du séjour

3.1 - Annulation de séjour

La réservation d'un séjour sans souscription de la Garantie Annulation est considérée comme **non remboursable.**

En cas d'annulation de séjour, la société Cottage Parks appliquera les conditions suivantes :
– Toute réservation non soldée 30 jours avant l'arrivée du locataire est considérée comme automatiquement annulée, sans relance supplémentaire de notre part et sans remboursement des acomptes, ni indemnisation du locataire.
– En cas de rejet bancaire du chèque de règlement de solde, et sans régularisation de votre part sous 48 heures, la réservation sera automatiquement annulée, sans remboursement des acomptes, ni indemnisation du locataire.
– En cas d'annulation, nous conservons 100% du montant total de votre séjour. Toute annulation doit être notifiée par mail à contact@camping-latama.com
– En cas de non présentation, et sans aucune information de votre part, votre hébergement ne sera plus considéré comme disponible, à partir de minuit. Dans ce cas, nous conserverons 100% du montant de votre séjour.
– En cas de réduction de séjour pour quelle cause que ce soit, la société Cottage Parks ne sera en aucun cas tenue de rembourser au locataire les sommes correspondant à cette réduction de séjour.
– Ces dispositions ne s'appliqueront pas si le locataire démontre qu'il se trouve dans un cas de force majeure ou en cas d'événement exceptionnel et inévitable sur le lieu de location.
- Les circonstances personnelles au voyageur ne permettent pas d'invoquer d'annulation sans frais au titre des circonstances dites "exceptionnelles et inévitables".

3.2 - Garantie annulation

La garantie annulation est facultative et payable en supplément de la location en même temps que l'acompte.

Si vous souscrivez à la Garantie Annulation optionnelle (voir grille tarifaire), vous êtes garantis du remboursement des sommes versées, hors Frais de Dossier et Garantie Annulation si les conditions ci-dessous sont remplies.

La garantie annulation prend en charge 100% du montant du séjour si l'annulation intervient à plus de 7 jours de la date de début de séjour, et 75% si elle intervient dans les 7 jours avant le début du séjour.

La garantie s'exerce si l'empêchement concerne le client, son conjoint, les personnes désignées sur le contrat de location, ses ascendants ou descendants ou ceux de son conjoint, et est occasionné par l'une des seules causes suivantes :

- Le décès, une maladie non connue au moment de la réservation du séjour ou un accident survenant après cette réservation ;
- Le décès pouvant survenir aux ascendants ou descendants du client : frères, sœurs, parents, enfants etc.
- Une convocation administrative, judiciaire, militaire ou en tant que juré d'assises.
- L'empêchement justifié par un licenciement, un refus de congés par l'employeur, une mutation du client ou de son conjoint ou par la faillite de l'entreprise dont le client est gérant.

La garantie doit, pour être effective, être justifiée par un document officiel. En cas d'annulation pour raison médicale, un justificatif médical permettant de justifier l'empêchement pourra être demandé, dans le respect des règles applicables à la protection des données personnelles.

Toute annulation doit IMPERATIVEMENT être notifiée par écrit au responsable de votre lieu de séjour au plus tard 48H avant l'arrivée afin de bénéficier de la garantie annulation.

Vous disposez d'un délai de 10 jours, à compter de la date d'annulation, pour nous faire parvenir le(s) justificatif(s) nécessaire(s) daté(s) et signé(s) : certificat médical, de décès, administratif ou d'employeur selon le cas.

Une fois tous les justificatifs nécessaires reçus et validés, le remboursement interviendra sous 1 mois.

3.3 - Modification de réservation

Toute demande de modification (dates de séjour, nombre de personnes, type d'hébergement, etc.) doit être formulée par écrit et sera soumise à acceptation du Camping La Tamarissière, sous réserve de disponibilités.
Aucune modification ne pourra être garantie.
En cas de report à une saison ultérieure ou d'un changement de catégorie d'hébergement, la différence tarifaire applicable sera facturée.
Si la modification entraîne une réduction du montant initial du séjour, cette réduction ne donnera lieu à aucun remboursement.

Article 4 - Déroulement du séjour

Comme la loi l'exige, tout client adhère à notre règlement intérieur, déposé à la préfecture, affiché à notre réception et dont un exemplaire est remis sur demande.

4.1 - Arrivées et Départs

En location : les arrivées s'effectuent à partir de 17h00, les départs s'effectuent avant 10h00.

En emplacement nus : les arrivées s'effectuent à partir de 14h, les départs s'effectuent avant 11h.

En emplacement avec sanitaire privatif : les arrivées s'effectuent à partir de 17h, les départs s'effectuent avant 10h00.

Tout dépassement de l'heure de départ pourra entraîner la facturation d'une indemnité forfaitaire correspondant au montant d'une nuit au tarif en vigueur, sans que cette facturation n'emporte prolongation du séjour ni droit de rester dans les lieux.

4.2 - Stationnement à l'arrivée

Pour le confort de tous, nous vous demandons de ne pas vous mettre devant les barrières avant d'avoir finalisé votre enregistrement à la Réception.
L'accès au site est réservé aux véhicules autorisés.
Les véhicules non autorisés feront l'objet de frais supplémentaires conformément au règlement intérieur.

4.3 – Caution

La remise des clés ou l'accès à l'emplacement est conditionné au dépôt d'une caution par le biais du service Swikly, à effectuer avant l'arrivée ou, le cas échéant, par la réalisation d'une empreinte bancaire en réception à votre arrivée. **Aucun chèque ne sera admis.**

La caution constitue une garantie destinée à couvrir les éventuelles dégradations, pertes de matériel ou frais de remise en état imputables au client. Elle ne constitue pas un paiement anticipé de ces sommes.

La caution vous sera rendue sous 72 heures après votre départ, après vérification du parfait état de propreté et de l'absence de dégradation dans l'hébergement (casse hors vaisselle, vol, poubelles non jetées...). Si des dégradations sont constatées ou que le ménage n'a pas été correctement réalisé, alors, des frais seront facturés sur votre caution. Avant tout débit, nous vous avertirons, par mail, puis prélèverons les sommes nécessaires à la remise en état de la location.

Aucune clé ne sera remise sans dépôt de caution validé.

Montant de la caution :
·100€ pour les emplacements avec sanitaire privatif
·300€ pour les hébergements locatifs
·600€ pour les cottages tribus

Il sera nécessaire de fixer un rendez-vous avec la réception pour un état des lieux le jour de votre départ **uniquement si vous avez déposé une caution espèce.**

Une caution supplémentaire pourra être demandée pour toute autre prestation particulière.

4.4 – États des lieux

Le Camping La Tamarissière met tout en œuvre pour recevoir ses vacanciers dans les meilleures conditions possibles. Toutefois, à votre arrivée, nous vous demandons de bien vouloir contrôler l'état général de votre hébergement. Si vous constatez des anomalies, il faudra en avertir sous 24h la réception du camping par mail, en ajoutant si nécessaire des photos : contact@camping-latama.com

Passé ce délai, les vacanciers reconnaissent la conformité de l'hébergement. Cela permettra à la Réception d'intervenir dès que possible si cela est nécessaire, mais aussi d'éviter tout litige autour de la restitution de votre caution après votre départ.

4.5 – Nos hébergements & infrastructures

Suivant les aménagements réalisés ainsi que la diversités de logements proposé, il existe quelques différences au niveau de la configuration, de l'ancienneté et de la décoration des locatifs.

Nous vous rappelons que toute demande éventuelle quant à une orientation ou situation spécifique est un service supplémentaire payant : « option choix emplacement » (voir grille tarifaire). Lors de votre réservation, si vous ne choisissez pas cette option, il vous est possible de préciser un emplacement correspondant à vos attentes, et nous ferons vraiment tout notre possible pour vous satisfaire. Mais cela ne constitue pas une garantie contractuelle.

Ne peuvent nous être reprochés les nuisances liées :
· Aux travaux de réparations réalisés par nos techniciens, une entreprise publique ou un tiers
· Tout évènement externe à l'établissement

Le camping peut être amené ponctuellement à fermer une aire de jeux ou l'espace aquatique en cas de problème technique pouvant entrainer un manque de sécurité pour nos clients.

4.6 – Ménage

Le ménage de fin de séjour doit être réalisé par les clients, sauf pour les hébergements de type Pool et Tribu Pool pour lesquels le ménage est inclus. La procédure est rappelée dans votre hébergement.

Si vous ne souhaitez pas réaliser le ménage vous-même, il est possible de choisir l'option « forfait ménage » en supplément. Le prix du forfait ménage dépend du type d'hébergement loué, voir grille tarifaire. Si le forfait ménage est souscrit le jour de votre départ, une majoration sera appliquée.

Le ménage inclus ou en forfait, vous oblige de vider les poubelles de votre hébergement, de laver la vaisselle utilisée et de collecter l'ensemble de vos déchets personnels.
En cas de non-respect de la procédure de propreté / ménage indiquée dans votre hébergement, un forfait ménage majoré vous sera facturé et débité sur votre caution (voir grille tarifaire).

4.7 – Bruit et silence

Afin de garantir le bien-être collectif, tout vacancier doit adopter une attitude respectueuse et veiller à la tranquillité du voisinage.
Les usagers du camping doivent éviter tout bruit excessif ou discussion susceptible de déranger leurs voisins.
Le silence absolu est requis entre 00h00 et 7h00.
Les appareils sonores doivent être réglés à un volume raisonnable, et l'usage d'enceintes portables est interdit dans les zones communes (piscine, sanitaires, allées, etc.).
Tout comportement gravement contraire au règlement intérieur, aux règles de sécurité ou portant atteinte à la tranquillité, à la sécurité ou au respect des autres clients, du personnel ou des installations pourra entraîner, selon la gravité des faits, l'exclusion du camping, sans préjudice des éventuels frais ou dommages pouvant être mis à la charge du client.
En cas d'exclusion imputable au comportement du client, les prestations non consommées ne sauraient être remboursées.

4.6 - Assurance locative

Le client doit vérifier auprès de son assurance, qu'il dispose d'une extension villégiature dans le cadre de son contrat d'Assurance Habitation et de ses conditions de garantie. Si tel n'était pas le cas, le locataire est tenu de s'assurer contre les risques inhérents à son occupation. À savoir : accident, vol, perte, dégradation d'effets personnels (valises, objets, mobiliers, valeurs, véhicules, vélos...). Il doit également s'assurer pour les dégradations qu'il pourrait causer dans l'hébergement donné en location ou dans le camping, de son fait ou de ses accompagnants. Les clients devront justifier de leur assurance à la première réquisition.

4.7 - Visiteurs

L'accès au camping est strictement réservé à ses clients, pendant les dates du séjour réservé.
Un client peut recevoir la visite de proches entre 8h et 23h, dans les conditions suivantes :

- Le nombre de visiteurs par emplacement ou par logement est limité à 4 personnes. Au delà, le règlement d'un supplément pourra être exigé.
- Les visiteurs devront impérativement être enregistrés auprès de l'équipe de sécurité le jour même de la visite et devront porter le bracelet visiteur qui leur aura alors été donné.
- Les visiteurs auront accès à l'emplacement attribué au dit client et aux commerces du camping **MAIS n'auront pas accès au Lagon**
- Les visiteurs ne pourront en aucun cas entrer avec un véhicule dans le camping.

Article 5 - Espace aquatique et piscines privées

L'accès au Lagon est réservé exclusivement aux résidents du camping munis de leur bracelet.
Les visiteurs extérieurs n'y sont pas admis.
Les horaires d'ouverture du Lagon sont affichés à l'entrée.
Pour des raisons d'hygiène et de sécurité :

- le port du maillot de bain traditionnel est obligatoire (slip de bain, maillot une ou deux pièces),
- **les shorts, bermudas, t-shirts et burkinis sont strictement interdits,**
- il est interdit de fumer, manger, boire, courir, plonger ou utiliser des appareils sonores dans l'espace aquatique,
- le passage au pédiluve et la douche sont obligatoires avant l'entrée dans le bassin.

Les mineurs de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte responsable.
Les enfants restent sous la surveillance exclusive de leurs parents, même en présence du personnel du camping.
Le non-respect du règlement de l'espace aquatique et/ou des directives du personnel du camping peut entrainer l'exclusion de l'espace aquatique.

Les piscines privées attenantes à certains hébergements sont nettoyées avant chaque arrivée.
Un nettoyage supplémentaire peut être demandé auprès de la Réception (délai de 24 heures).

Le camping décline toute responsabilité en cas de non-respect des règles d'utilisation.

Article 6 – Responsabilité du camping

Le camping ne saurait être tenu responsable des vols, pertes, oublis ou détériorations d'effets personnels du client lorsque ceux-ci ne résultent pas d'une faute ou d'un manquement imputable au camping.

Le client est responsable de ses effets personnels et est invité à prendre toutes les précautions nécessaires à leur conservation.

Le client demeure également responsable des dommages causés par lui-même, ses accompagnants ou ses visiteurs aux hébergements, équipements ou installations du camping.

Article 7 – Sécurité et prévention

Le camping met à disposition des vacanciers les numéros d'urgence, une trousse de premiers secours par service et un défibrillateur à la Réception.

La circulation en véhicule est strictement limitée à 10km/h dans l'enceinte du camping.
Les vacanciers sont invités à adopter une conduite prudente, notamment autour de la piscine, des aires de jeux et des zones de circulation.

Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents ou accompagnants majeurs, en toutes circonstances.

Article 8 – Réclamation

Toute réclamation concernant un séjour devra être adressée par mail à sav@cottageparks.fr Pour être prise en compte, cette réclamation devra parvenir à Cottageparks Méditerranée au plus tard 15 jours après la fin des prestations.
À défaut de réponse dans un délai de 30 jours, le client peut faire parvenir sa réclamation par lettre recommandée avec Accusé de Réception à Cottageparks Méditerranée, service qualité.

À défaut de réponse satisfaisante ou en l'absence de réponse dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le médiateur : Société de médiation professionnelle 24 rue Albert de Mun, 33 000 Bordeaux.

De même, tout comportement inapproprié ou irrespectueux envers nos équipes ne donnera droit à aucun dédommagement quels que soient les problèmes rencontrés durant votre séjour.

Article 9 - Droit applicable

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.
En cas de litige, le client est invité à rechercher en priorité une solution amiable avec le Camping La Tamarissière.
A défaut de résolution amiable, le client consommateur peut saisir la juridiction compétente.

Article 10 – Protection de vos données

Les informations recueillies lors de votre réservation sont enregistrées via le logiciel CRM E-season de la société SEPTEO. Les données collectées seront indispensables à la gestion administrative.Certaines de vos données peuvent être utilisées également dans le cadre de la promotion de nos établissements.

Les données sont conservées pendant une durée de 5 ans.

Vous pouvez à tout moment accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour toute demande, adressez-vous au responsable de la protection des données via l'adresse email : dpo@cottageparks.fr